

et de préparer des mesures justement qui contrecarreraient les difficultés et qui relanceraient l'économie, qui enrayeraient les difficultés économiques que le pays connaissait. C'est pour cette raison, monsieur le président, que dans sa candeur le ministre des Finances a fait confiance à tous les ministres des Finances. Il s'est trompé dans un cas sur neuf, ce n'est pas si mal. Je trouve que sa moyenne est excellente.

Naturellement après le fait c'est normal qu'on subisse la tentation de dire: Bien oui, c'est une invasion du gouvernement fédéral. On s'opposait, on s'est joint au programme naturellement parce qu'ils le réclamaient eux-mêmes. Je n'ai pas à citer les multiples discours qui ont été prononcés sur le sujet par la majorité des ministres des Finances du Canada réclamant des mesures et invitant le gouvernement fédéral à faire des propositions. C'est exactement ce qui a été fait. Le gouvernement fédéral a fait des propositions et c'est venu comme cela.

Mais, monsieur le président, pour relancer l'économie d'un pays, il ne s'agit pas d'aider quatre industries pour s'assurer que cela va bien aller, surtout quand on pense à la perte sèche que le gouvernement de la province de Québec devra subir en éliminant, en abolissant cette taxe de 8 p. 100 dans leur cas, parce que 2 p. 100 seront remboursés par le gouvernement canadien. Cette perte se situe autour de 120 millions de dollars, de 140 millions de dollars ou de 150 millions de dollars selon le volume des affaires. Et les Québécois devraient réclamer à leur ministre des Finances, M. Parizeau, de revenir sur sa décision folichonne, et d'accepter la proposition du gouvernement fédéral, alors que selon notre proposition il n'y a aucune perte à subir, parce que je le disais tantôt, et pour ceux qui n'étaient pas là je le répète, une augmentation de 14 p. 100 des ventes permettrait un remboursement à la province de cette perte de 1 p. 100 qu'elle subissait en réduisant la taxe de vente de 4 p. 100 et en joignant le programme national qui voulait réduire la taxe de 5 p. 100.

Naturellement, après les faits, monsieur le président, c'est bien facile de dire: Si on avait été consulté, c'est une tout autre proposition qu'on aurait voulu examiner. Je vous dis, monsieur le président, qu'après les résultats qu'a connus ce fameux ministre des Finances avec le journal *Le Jour*, à deux reprises, dans cette conception qu'il a des affaires, et je l'indiquais tantôt, il semble vivre dans un monde de fantaisie. Cela n'est pas étonnant, monsieur le président, qu'il ait préféré jeter la poudre aux yeux à la population du Québec et dire carrément qu'il détaxait 8 p. 100 sur les meubles, l'habillement, les chaussures et les textiles. Naturellement, pour lui aussi, c'était l'occasion rêvée qu'il escomptait avoir un jour de se faire pardonner ses péchés, c'est-à-dire d'avoir taxé les vêtements des enfants. Et c'était probablement la seule province, Québec, où on taxait les vêtements d'enfants. Il a vu là une façon de le faire en abolissant la taxe de vente sur les vêtements, les chaussures, le textile et les meubles. Et c'est vrai, comme le disait mon préopinant, qu'une bonne partie des meubles qui sont vendus dans la province de Québec ne sont pas manufacturés dans le Québec, mais en Ontario. Je suis convaincu que ce ne sont pas les fabricants de l'Ontario qui seront favorisés dans cela; ce sont les vendeurs et les détaillants dans la province de Québec qui vont en profiter. Et à la suite du refus de la province de Québec—je ne devrais pas dire la province de Québec mais son gouvernement actuel—de se joindre à un programme fiscal national, je ne pense pas, moi, que les gens

soient disposés à encourager davantage les fabricants de la province de Québec. Et je pense aussi, monsieur le président, à cette façon discriminatoire de stimuler l'économie.

● (1522)

Moi si j'habitais la circonscription de Joliette et si j'étais de la Chambre de commerce de Joliette, le député de Joliette (M. La Salle) saurait ce que je pense de la proposition de M. Parizeau, parce qu'il y a un grand nombre de sociétés à Joliette qui ne sont pas favorisées par cette fameuse «détaxe», pas plus que l'industrie Bigelow à Sainte-Agathe-des-Monts, dans ma circonscription, qui fabrique de la moquette. Et ces gens-là sont carrément insultés de cette façon discriminatoire d'aider l'industrie dans le Québec et de penser de pouvoir stimuler l'économie.

Je pense d'abord aux syndicats, aux syndiqués et aux ouvriers de l'Assomption qui travaillent pour les Hupp Canada qui, eux non plus ne profitent pas de cette «détaxe», de cette réduction de taxes, pas plus que les ouvriers de la Westinghouse à Trois-Rivières, les 600 ouvriers je devrais dire de la Westinghouse à Trois-Rivières, pas plus non plus que les ouvriers de la Raleigh à Waterloo ou Drummondville ou Cowansville et ailleurs dans la province de Québec, monsieur le président. A Saint-Germain par exemple, le Pacific Mobile qui emploie 300 ouvriers, lui non plus n'est pas favorisé par cette réduction de taxes, pas plus que les ouvriers qui travaillent pour les Lowney's à Sherbrooke et ils sont 700 qui subissent une discrimination épouvantable, parce qu'on n'a pas choisi de les faire profiter de ce programme national.

Ici, monsieur le président, il est normal que des employés engagés à la production de canettes aillent faire une démonstration à Québec, parce que l'on augmente la taxe de vente de 5 p. 100 sur ces produits. Je me demande encore une fois, monsieur le président, comment il se fait que certains syndicats des industries que j'ai nommées et d'autres ne soient pas allés faire une démonstration à Québec et réclamer que leurs produits soient favorisés par cette réduction de taxes de 3 p. 100, tout en permettant à la province de Québec d'augmenter leurs revenus, de stimuler l'économie sans pour autant accuser une diminution dans leurs entrées fiscales, parce que je le disais tantôt, une augmentation de 14 p. 100 sur les ventes permet de se renflouer, de se rembourser de ce 1 p. 100.

Alors c'est absolument aberrant, monsieur le président, de voir que cela n'a pas frappé le ministre des Finances de la province de Québec, lui, économiste. Il ne faut pas se surprendre, c'est lui qui a «embarqué» ses compatriotes dans l'aventure du *Jour* et c'est lui qui est responsable de la perte de salaire d'un grand nombre de journalistes, quand ce journal a fait faillite. Il y a tellement de choses qu'on pourrait dire, monsieur le président, sur la façon dont l'économie de la province de Québec est gérée. On a entendu dernièrement, on a lu dans les journaux cette semaine, à des réponses à des questions de l'opposition à Québec, les députés réclamer que soit déposé le rapport Bonin, le rapport qui a examiné les possibilités économiques de la province de Québec, si le Québec se séparait, c'est-à-dire que cela fait suite à la volonté du gouvernement séparatiste de prouver par une propagande bien orchestrée que la séparation de la province de Québec pourrait se faire à l'avantage économique des Québécois. C'est assez aberrant de penser cela, mais cela est leur rêve. Alors on a demandé à un haut fonctionnaire du nom de Bonin de faire une étude. Bien